

LES 29, 30 ET 31 JANVIER, toujours plus mobilisé.e.s jusqu'au retrait du projet de loi Macron-Philippe-BlackRock !

A lors que le conflit contre la réforme des retraites entre dans sa neuvième semaine, jour après jour, dans toutes les professions, les salarié.e.s et fonctionnaires sont de plus en plus convaincus de la nocivité du projet.

Les mobilisations dans les collectivités, dans les entreprises de l'eau, de la thanatologie et du logement social portent leurs fruits partout où elles se développent. Les initiatives de dépôt des outils de travail le 22 janvier dernier ont permis de mettre en lumière les professions qui perdront la catégorie active. Les mobilisations dans les écoles, dans les établissements scolaires expriment les conditions de travail dégradées que vivent les personnels.

Et on voudrait nous faire travailler jusqu'à 65 ans ou plus pour avoir la fausse promesse d'un taux de remplacement équivalent à ce qui existe aujourd'hui pour une carrière complète avec un départ à 62 ans... ?

La détermination des salarié.e.s dans les centres de collecte et tri des déchets démontre s'il le fallait que les fonctionnaires se mobilisent pour le retrait et refusent la disparition pure et simple de la catégorie active. Les personnels dans tous les services, dans toutes les filières, dans toutes les catégories s'inscrivent régulièrement dans les temps forts de mobilisations, parce que nous avons tous conscience de la régression que Macron voudrait nous imposer.

C'est clair : le passage du calcul de la pension sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires et les 25 meilleures années pour les salariés du privé à toute la vie professionnelle entraînerait des baisses considérables de pension, jusqu'à 30 ou 40% de baisse selon les simulations. Et il faudrait accepter ?

Le projet de loi Macron-Philippe-BlackRock, c'est la suppression pure et simple de la CNRACL, le pillage de ses fonds de réserve, la suppression de la catégorie active, la garantie pour tous de devoir travailler plusieurs années en plus et de voir sa pension diminuer, l'incitation forte sinon le recours quasi obligatoire à des complémentaires retraites par capitalisation. Le projet de loi c'est la baisse brutale du montant des majorations pour enfant et du niveau des pensions de réversion. On apprend de surcroît que le gouvernement entend geler le point d'indice jusqu'en 2022.

Les fonctionnaires territoriaux, les salariés du privé qui œuvrent pour le service public, ont toutes les raisons d'être en colère, toutes les raisons de rejoindre massivement la grève pour exiger le retrait de ce projet néfaste, pour exiger la défense de leurs régimes de retraite, dont la CNRACL et de leur statut.

LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS CONTINUE À REVENDIQUER :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui est en totale contradiction avec le projet gouvernemental.
- Le maintien de la catégorie active et une réelle politique de prévention de toutes les formes de pénibilité et de prise en compte de celles-ci
- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaires de manière uniforme.
- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuel.le.s.
- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.
- Le renforcement du Statut général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Les organisations syndicales demandant le retrait sont majoritaires et le mouvement social puissant contre la casse des droits sociaux est soutenu par une large majorité de la population. L'heure est bien à l'amplification et à la généralisation de la grève jusqu'au retrait de la réforme. Partout la CGT invite les salariés à se réunir en assemblées générales ou réunions, au niveau de la localité ou par direction, par service, par atelier, par garage, par crèche, par école (avec les enseignants), par centre de loisirs, par bibliothèque... pour discuter et permettre à chacun de décider de rejoindre la grève et les actions de blocages de l'économie, dont la fermeture des services.

ALORS OUI, PAR LA GRÈVE ET LA PARTICIPATION MASSIVE AUX MANIFESTATIONS DU 29 JANVIER ET AUX ACTIONS DES 30 ET 31 JANVIER, NOUS PARTICIPERONS À AMPLIFIER ET À GÉNÉRALISER LE MOUVEMENT. TOUS ENSEMBLE, ON PEUT GAGNER, ON PEUT FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT, ON PEUT FAIRE PLIER MACRON !

"adhère !"

PAS TOUCHE
LA RETRAITE PAR POINTS,
À NOS CAISSES
NI POUR MOI,
DE RETRAITE
NI POUR MES ENFANTS !



cgtservicespublics.fr

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel :@
Collectivité employeur :



À remettre à un militant CGT ou envoyer à :
Fédération CGT des Services publics | Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 20 — Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.cgtservicespublics.fr

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !

